



A retenir

BLACK-ROT	Evolution des symptômes sur grappes sur les différents vignobles. Sur les parcelles impactées restez vigilants jusqu'à véraison.
MILDIU	Sur tous les vignobles, des sorties de symptômes sont observées sur jeunes feuilles, l'intensité d'attaque sur grappe est faible.
VERS DE LA GRAPPE	Le 3ème vol démarre de manière significative sur le vignoble de Fronton. Le dénombrement des perforations doit être réalisé.
CICADELLE VERTE	Surveillez les populations larvaires qui augmentent sur certains secteurs.
FLAVESCENCE DOREE	Proposition à valider par la DRAAF pour le T3 conventionnel : 20 juillet au 1er août















METEO

- **Les faits marquants**

La semaine a été très chaude.

- **Pour les prochains jours**

La semaine devrait encore être sèche et chaude. Un orage pourrait avoir lieu ce mardi 19 juillet accompagné de forts vents.

		Mer 20	Jeu 21	Ven 22	Sam 23	Dim 24	Lun 25	Mar 26
31	Températures	19-30	17-35	18-37	18-33	19-39	19-37	19-34
	Tendances							
82	Températures	19-30	17-35	18-37	18-33	19-39	19-37	19-34
	Tendances							

STADES PHENOLOGIQUES

Les 1ers grains vérés ont été observés sur quelques Gamay et Muscat sur le vignoble de Fronton. La véraison évolue lentement mais ne semble pas bloquée.

Sur le vignoble du Brulhois et le Quercy, on relève un arrêt de végétation et aucun signe de véraison.

Sur le vignoble de Saint Sardos, la végétation évolue peu. Seules quelques baies de Syrah ont vére.



Directeur de publication :
Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :
Chambres d'agriculture et le
Hte-Garonne, du Tarn-et-
Garonne, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Vinovallée
Cave de Fronton

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture et le
ministère chargé de l'écologie,
avec l'appui financier de
l'Agence Française pour la
Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués au
financement du plan Ecophyto.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Sur le vignoble de Fronton, le mildiou se cantonne aux feuilles. Les dégâts sur grappes sont rares hormis pour quelques parcelles bien identifiées. La situation n'évolue pas cette semaine.

Sur les vignobles du Brulhois, de St Sardos et du Quercy, on observe des nouvelles taches non sporulées sur jeunes feuilles.

Évaluation du risque : La semaine s'annonce sèche.

Une vigilance reste de mise sur les parcelles avec des symptômes : en présence d'humidité, des repiquages sont possibles.

Sur les parcelles saines, aux vues des prévisions météo, aucun traitement ne se justifie.

Attention aux arrosages sur frondaison : ils peuvent engendrer des risques supplémentaires en termes de gestion des maladies cryptogamiques.

Mesures prophylactiques : L'effeuillage permet l'aération de la zone des grappes et ainsi la création d'un microclimat défavorable aux maladies. Il doit être pratiqué face soleil levant à partir de la nouaison.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

La forte sensibilité des grappes perdure jusqu'à la fermeture complète de la grappe. Cette sensibilité diminue fortement dès la véraison est enclenchée.

• Situation au vignoble

Sur le vignoble de Fronton, peu ou pas d'évolution cette semaine. Les symptômes sont présents sur les grappes des parcelles à historique.

Sur le Brulhois et St Sardos, pas de progression mais forte présence sur grappes (en moyenne 25-30% des pieds impactés). Les symptômes évoluent et deviennent secs.

Sur le Quercy, une sortie de black-rot sur grappes est visible cette semaine.

Évaluation du risque : Les différents épisodes pluvieux de fin juin ont engendré des contaminations dont l'extériorisation est maintenant visible sur grappes.

La semaine s'annonce encore sèche, la période de gestion du black-rot se termine sur les parcelles saines.

Sur les parcelles les plus impactées, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison.

Attention aux arrosages sur frondaison : ils peuvent engendrer des risques supplémentaires en termes de gestion des maladies cryptogamiques.



Evolution des symptômes de black-rot – Photo CA81

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Situation au vignoble

A Fronton, sur un témoin non traité, les symptômes progressent sur feuilles. Au vignoble, les grappes sont épargnées.

Sur les vignobles du Brulhois et du Quercy, aucun symptôme n'est signalé.

Sur le vignoble de St Sardos, des symptômes sont présents mais ne progressent pas cette semaine.

Évaluation du risque : sur les parcelles saines, la phase de sensibilité est terminée et la protection peut être stoppée.

Sur les rares parcelles atteintes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

• Situation au vignoble

Sur le vignoble de Fronton, les captures ont repris sur tous les pièges et de manière significative sur les mêmes secteurs que pour les générations précédentes. Le 3^{ème} vol a démarré.

Sur le Brulhois, le 2^{ème} vol est terminé. Quelques perforations sont signalées ainsi que sur le vignoble de St Sardos.

• Modélisation

Le modèle indique une prédominance des stades L5 et un début de nymphose. Il semble légèrement en retard par rapport au terrain.

Évaluation du risque : Le 2^{ème} vol est terminé sur tous les vignobles, le 3^{ème} vol n'a démarré que sur le vignoble de Fronton. Sur ce vignoble, le nombre de captures est déjà élevé et incite à la plus grande vigilance pour cette 3^{ème} génération.

La gestion de la G2 n'est plus d'actualité. Afin d'évaluer le niveau de pression et ajuster la stratégie en G3, un dénombrement des perforations doit être réalisé.

Seuil indicatif de risque :

- 10 perforations pour 100 grappes en fin de G2
- 5 perforations pour 100 grappes en fin de G2 (parcelle en confusion)

Techniques alternatives : Confusion sexuelle

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

Des symptômes de grillures sont observés sur tous les vignobles. Ils semblent progresser sur le vignoble de Fronton, plus particulièrement sur les vignes maigres.

Sur le Brulhois, les populations larvaires évoluent et progressent fortement. Sur St Sardos et le Quercy, les populations larvaires semblent plus faibles.

Évaluation du risque : Surveillez l'évolution des populations larvaires sur toutes vos parcelles car les niveaux de populations sont hétérogènes. Au vu des derniers comptages, la vigilance est recommandée sur le vignoble du Brulhois.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place

FLAVESCENCE DOREE (Scaphoideus titanus)

• Situation au vignoble

Sur le vignoble de Fronton, présence de plus en plus importante de pieds symptomatiques. Pensez à prospecter vos vignes et à agir en conséquence.

Évaluation du risque : dates fixées par la DRAAF :

T1	du 7 au 19 juin	Terminé
T2	en conventionnel : 14 jours après le T1 (21 juin au 3 juillet) en AB : 10 jours après le T1 (17 au 29 juin)	Terminé Terminé
T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (proposition : 20 juillet au 1 ^{er} août) en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque (27 juin au 9 juillet)	En cours Terminé

Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mères.

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2021 (ou antérieurement),
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche,
- présence de pieds flavescents dans la parcelle...

Penser à enlever tout pied atteint dès sa détection.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet aux larves de cicadelles de remonter dans la végétation. Il faut épamprer avant les traitements afin d'en augmenter l'efficacité.

DIVERS

Des symptômes de **maladies du bois** sont présents ainsi que des apoplexies allant jusqu'à la mort du cep.

Sur le vignoble de Fronton, la **sècheresse** fait souffrir les plantiers et quelques parcelles sur certains sols superficiels. A ce jour, **l'échaudage** semble limité à des expositions plein ouest. Les températures minimales relativement « acceptables » ont peut-être permis de limiter les effets des fortes températures de ces derniers jours.

Sur le vignoble du Brulhois, on observe du **stress hydrique** avec les vieilles feuilles qui deviennent jaunes. Attention à ne pas arroser au canon en pleine chaleur, cette mesure en plus d'être inefficace, pourrait entraîner des brûlures sur feuilles.

Prochain BSV, 26 juillet

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne, la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne, Vinovalie Cave de Fronton, Qualisol et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.